

Élections au CNESER – 22 mars 2011 Association pour la Qualité de la Science française (QSF)

QSF, association créée en 1982, a pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, conditions du progrès de la science, de la croissance de l'économie et de la vie culturelle.

QSF milite pour que les évaluations et les décisions scientifiques soient fondées sur des critères de qualité scientifique.

Pour une revalorisation matérielle et morale du statut des universitaires

Les conditions matérielles de l'enseignement et de la recherche universitaires en France restent très inférieures à celles des grandes universités étrangères. Les meilleurs cerveaux ne seront pas attirés vers l'enseignement et la recherche si un système de "post-docs" attractifs n'est pas institué, si les salaires ne sont pas réévalués (20 % de perte de pouvoir d'achat des enseignants-chercheurs depuis 25 ans), alors que les services d'enseignement, les charges d'examen, les responsabilités administratives et d'encadrement de la recherche s'alourdissent.

Depuis 1990, les primes et l'Institut universitaire de France ont amorcé une reconnaissance de la recherche. Le déblocage des carrières devrait la poursuivre. La promotion à la 1^{re} classe des professeurs étant un goulet d'étranglement dans de nombreuses disciplines, **QSF est pour une augmentation significative de ces promotions.**

QSF a toujours soutenu qu'une contribution significative à la recherche devait entraîner une réduction des charges d'enseignement. QSF défendait la modulation pluriannuelle individualisée des obligations de service entre enseignement et recherche en fonction de la qualité et de l'inventivité du projet présenté. Le décret statutaire a transformé la modulation de services en instrument de sanction, et c'est la raison pour laquelle QSF l'a contesté. La situation actuelle conduit à proposer une solution plus transparente : **la possibilité de bénéficier de congés sabbatiques tous les sept ans.** La réduction du temps de la recherche constitue aujourd'hui le problème central du métier d'universitaire. **QSF proposera de mettre cette question au cœur des travaux du prochain CNESER.**

Enfin, l'amélioration de la recherche ne peut être envisagée qu'avec une authentique promotion des bibliothèques et avec le recrutement de personnel qualifié. **Cette cause devrait être une des priorités gouvernementales.**

Pour des universités libres, attractives et responsables

Une véritable autonomie des universités dans le cadre du service public est la condition de leur dynamisme et de leur capacité à rivaliser avec les établissements étrangers. Cette autonomie suppose la responsabilité, c'est-à-dire la compétition entre les universités françaises dans la poursuite de la qualité scientifique et pédagogique, afin que les établissements soient comptables de leurs décisions – bonnes et mauvaises – de gestion, de financement, de pédagogie, de recrutement ou de recherche.

C'est la raison pour laquelle QSF s'est prononcée dans un premier temps en faveur de l'avant-projet de loi de la future LRU, qui allait, pour l'essentiel, dans le sens de ses idées. Par la suite, en raison des décisions adoptées (mode d'élection du président d'université, concentration de l'essentiel des pouvoirs au sein du CA, marginalisation du CS), QSF a dénoncé une loi dont elle a estimé qu'elle portait atteinte à la collégialité.

QSF considère que l'émulation scientifique entre universités – une concurrence qui serait ouverte et transparente – est une des conditions de leur progrès. **QSF a également toujours défendu les prérogatives des conseils nationaux** (CNESER, CNU, Comité national du CNRS), qui représentent à travers l'électivité de leurs membres la collégialité académique. **QSF estime que c'est dans le cadre de ces conseils (CNU, CoNRS) que l'évaluation individuelle sur projet et sur dossier peut se faire équitablement et efficacement.**

Pour une meilleure reconnaissance de la recherche universitaire

La qualité des recherches menées dans les grands organismes (CNRS, Inserm, EPST, etc.) a démontré leur légitimité : **QSF est attachée à leur maintien.** Ces organismes doivent être liés encore plus étroitement aux universités où est conduite, notamment dans les UMR, l'essentiel de la recherche fondamentale. Or les crédits de recherche des universités ne reflètent pas l'importance de la recherche qui s'y fait.

QSF juge opportun que le financement de la recherche se fasse en partie sur projets (ANR, ERC, LabEx), mais à quatre conditions : que la dotation budgétaire des structures reste adéquate ; que la proportion des projets blancs soit substantielle ; que ces financements ne deviennent pas les seuls labels de l'excellence scientifique ; qu'il y ait la possibilité de choisir, dans certaines disciplines au moins, entre la recherche individuelle et la recherche collective.

QSF juge insuffisants les dispositifs de convergence, en particulier dans les disciplines des SHS, entre universités et organismes prévus par la loi sur la recherche, notamment en matière d'évaluation des unités (AERES), de recrutement des enseignants et des chercheurs, d'accueils en délégation et de détachements

de longue durée auprès des organismes, de chaires mixtes, d'incitation à la mobilité. **QSF demande que l'action scientifique des universités et des organismes dans ces domaines fasse l'objet d'une évaluation réelle.**

Pour une carte universitaire cohérente et correctement financée

La formation supérieure de la majorité d'une classe d'âge est un défi pour notre pays. Or le coût d'un étudiant dans les universités, ou même dans les IUT, est scandaleusement inférieur à celui d'un lycéen dans le secondaire, les classes préparatoires aux grandes écoles, ou les sections de techniciens supérieurs (STS). La France est seulement au 11^e rang de l'OCDE pour la dépense par étudiant. La situation est encore plus grave en ce qui concerne l'encadrement administratif (1 BIATOS pour 36 étudiants, contre une moyenne de 1 pour 7 dans les pays de l'OCDE). Sans compter le gaspillage que constitue l'échec disproportionné en premier cycle (plus de 20 % des étudiants quittent nos universités sans diplôme). **L'amélioration du taux d'encadrement, l'augmentation du nombre et du montant des bourses et la mise aux normes des bâtiments sont des urgences nationales.**

Tous les classements internationaux le montrent : nos universités sont pénalisées non seulement par leur faible financement, mais aussi par leur éclatement géographique et par leur limitation disciplinaire. Des considérations d'aménagement du territoire ont trop souvent présidé à la prolifération des établissements – ou même à la sélection des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et des Réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA) –, au détriment de la qualité scientifique et de la mobilité des étudiants. Le passage au LMD (Licence, Master, Doctorat) a encore accru les handicaps structurels des universités, qui y ont perdu leur monopole de la collation des grades.

Un remembrement et un renforcement de la carte universitaire s'imposent pour rétablir de vraies universités complètes à l'identité discernable – mais non pas des universités surdimensionnées. Des conventions pourraient lier des éventuels collèges de niveau L avec les universités responsables de la poursuite éventuelle des études et les enseignants de ces collèges avec les centres de recherche des universités.

Pour des diplômes lisibles et une formation à long terme

Le passage au LMD, au nom de l'harmonisation européenne, loin d'atténuer l'opacité de l'offre de formation en France, l'a épaissie. Le nombre des filières et des diplômes a été déraisonnablement multiplié. Un seul exemple : plus de 1 200 licences « pro » aux intitulés étroits ont été créées depuis 1999. **La prolifération des diplômes qui ne correspondent pas à des débouchés réels doit cesser.** Depuis vingt ans, la surpopulation des filières générales des universités, sans rapport avec les débouchés, a provoqué la dévaluation des diplômes. Les bacheliers capables de suivre des études longues évitent les premiers cycles universitaires et intègrent les IUT, à défaut des classes préparatoires, tandis que les universités sont contraintes d'accueillir les bacheliers qui n'ont pas été acceptés ailleurs. L'absence de sélection ouverte dans les premières années de la licence, ainsi que d'orientation appropriée, est la principale cause de l'échec d'un grand nombre d'étudiants d'origine modeste dans les universités, et revient à instituer une sélection dissimulée, qui favorise les enfants des milieux favorisés.

Les jeunes d'aujourd'hui changeront plusieurs fois de métier durant leur vie active. L'enseignement supérieur ne peut pas viser leur seule insertion professionnelle immédiate. **La formation initiale**, parce qu'elle se conçoit désormais comme une préparation à la formation tout au long de la vie, **doit**, qu'elle soit courte ou longue, **se faire aussi large et compréhensive que possible**, car seul l'enseignement général apprend à apprendre seul.

QSF s'inquiète de la tendance à la spécialisation prématurée des cursus universitaires sous couvert de professionnalisation, ainsi que de la volonté de caler l'enseignement supérieur sur le marché de l'emploi à court terme au détriment de la formation générale. La « professionnalisation des études », souvent réalisée sans une véritable concertation entre les universités et les employeurs, aboutirait à la mort des « humanités » et à la transformation des universités en simples écoles professionnelles. QSF juge souhaitable une réorganisation réfléchie et consensuelle de la formation des maîtres.

Face à des diplômes dévalués et au taux d'échec des étudiants en première année de licence, le marché de l'emploi opère une énième sélection selon les relations, donc selon les origines sociales. De ce point de vue, le plan licence n'a pas infléchi cette réalité, contribuant à la « secondarisation » des premiers cycles universitaires. Le système actuel contribue à renforcer la tendance à la privatisation de l'enseignement supérieur et signifie la marginalisation des universités, lieu de relégation scolaire. **QSF est pour une orientation efficace, sélective et équitable des étudiants.**

Notre liste a été composée dans un souci de représentativité géographique et disciplinaire. Nous vous proposons une liste indépendante et collégiale. Notre exigence de qualité n'est pas un slogan : **nos élus veilleront à l'excellence et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.**